

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 26_143

L'an deux mille vingt-six, le 9 juin à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2,
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Laurette BOTTA.

**OBJET : DM N°1 DU BUDGET
COTTAVOZ**

Date de la convocation : Mercredi 3 juin 2026

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 31 Présents : 24 Pouvoirs : 5 Votants : 29</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 29 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Michel VALETTE (Corbel) ; Laurence JACQUET ; Vincent COMBET (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT (Entremont-le-Vieux) ; Florence LAURENDON (La Bauche) ; Angélique VIAL (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Catherine BODEREAU, Ylan MONTAGNAT-TATAVIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Sébastien MASSIT (Saint-Franc) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Michel BENEZETH (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Bruno BIGILLON, Marie-Aude GONON, Isabelle MORELLI-MAILLET, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Marion FAYARD (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p>Pouvoirs : Pierre FAYARD à Angélique VIAL ; Véronique MOREL à Marie-Aude GONON ; Arnold CAUTERMAN à Marion FAYARD ; Raphaël MAISONNIER à Laurence JACQUET ; Céline BOURSIER à Jean-Claude SARTER ;</p>
---	--

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse paie des frais de portage à l'EPFL de la Savoie pour le tènement à côté du bâtiment Cottavoz ;

CONSIDÉRANT que lors de l'élaboration du budget primitif de 2026, ces écritures ont été omises ;

CONSIDÉRANT que les montants budgétaires à inscrire en investissement sont 27 192€ ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 1 BUDGET ANNEXE COTTAVOZ

Com. Communes Cœur de Chartreuse - BUDGET ANNEXE COTTAVOZ

DM n° 1 2026
INSEE 38155

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612-01 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0.00 €	2 425.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	2 425.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 752-01 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 425.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 425.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	2 425.00 €	0.00 €	2 425.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 1641-01 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	27 192.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	27 192.00 €
D-27638-01 : Créances sur autres établissements publics	0.00 €	27 192.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	27 192.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	27 192.00 €	0.00 €	27 192.00 €
Total Général	29 617.00 €		29 617.00 €	

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** les écritures intégrées dans la DM n°1 du budget annexe Cottavoz

La Présidente,



- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 11 juin 2026,

<p>La secrétaire de séance, ANNE LENFANT.</p> 	<p>La Présidente Laurette BOTTA</p> 
---	---